

SÉLECTION MIROVA EUROPE ENVIRONNEMENT



Investissez dans des sociétés européennes œuvrant pour la transition environnementale

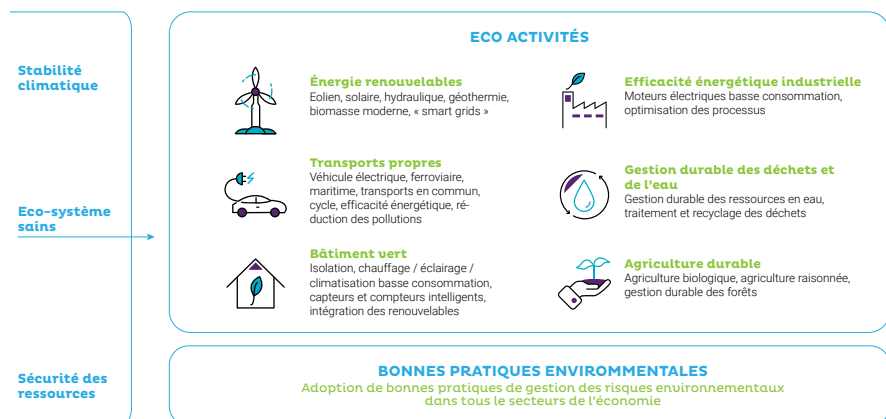
Un fonds thématique ESG⁽¹⁾ investi en actions d'entreprises européennes proposant des solutions face aux défis de la transition environnementale

Sélection Mirova Europe Environnement est un fonds nourricier⁽²⁾ du compartiment maître Mirova Europe Environmental Equity Fund (action M1) de la Sicav Mirova Funds. La politique d'investissement et l'objectif de gestion de Sélection Mirova Europe Environnement sont identiques à ceux de son compartiment maître, diminué des frais de gestion du nourricier. La performance du nourricier sera inférieure à celle du maître en raison de ses frais de gestion.

Le compartiment maître a un **objectif d'investissement durable** au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 (dit "Règlement SFDR") qui consiste à allouer le capital à des modèles économiques durables présentant des avantages environnementaux et/ou sociaux en investissant dans des sociétés délivrant principalement des solutions visant à résoudre les problèmes environnementaux. Sélection Mirova Europe Environnement, au travers de son fonds maître, cherchera à investir dans des sociétés cotées en bourse, tout en incluant systématiquement des considérations environnementales, sociales et de gouvernance ("ESG"), la performance financière étant mesurée par rapport à l'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis sur la **durée minimale de placement recommandée de 5 ans**.

Une stratégie thématique pour répondre aux enjeux de la transition environnementale

Le maître investit dans des sociétés apportant des solutions face aux défis liés à la stabilité climatique, aux éco-systèmes sains et à la sécurité des ressources. Le fonds suit une stratégie d'investissement responsable thématique qui se concentre sur des entreprises européennes actives dans la gestion des énergies renouvelables, des énergies de transition, de l'efficacité énergétique et des ressources naturelles, comme les cycles de production de l'agriculture/la nourriture et de l'eau. Le processus d'investissement repose sur une sélection de titres fondée sur une analyse fondamentale approfondie, et combine à la fois les aspects financiers et ESG (Environnement, Social et Gouvernance).



L'équipe de gestion cherche à sélectionner :

- des **entreprises** de moyenne taille **innovantes**, positionnées sur des marchés de niche et bénéficiant de perspectives de croissance supérieures aux moyennes de marché
- des **entreprises de grande taille** qui ont des positions de leader dans des marchés matures avec des fortes barrières à l'entrée en terme de produits, d'innovation, de savoir-faire, de ruptures technologiques

L'équipe de gestion cherche à concilier performance financière et impact environnemental tout en :

- cherchant à surperformer les marchés européens
- alignant le portefeuille avec un scénario de réchauffement climatique de +2°C

LES POINTS CLÉS

- Un investissement dans des sociétés européennes développant des solutions face aux défis de la transition environnementale et participant à la création d'une croissance durable grâce à leurs avantages compétitifs et la qualité de leur management
- Une approche thématique conciliant la recherche performance financière avec l'impact environnemental et social
- Profil de risque : 4/7 (voir détail au verso)
- Votre investissement comporte plusieurs risques, dont le risque de perte en capital (voir détail ci-dessous)
- Un fonds labellisé par le CIES

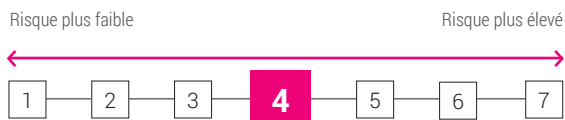
COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



LES RISQUES

Au travers de son investissement dans le compartiment maître Mirova Europe Environmental Equity Fund, Sélection Mirova Europe Environnement est exposé aux risques suivants : **perte de capital**, actions sociétés de petite, moyenne et grande capitalisation, taux de change, concentration géographique, concentration du portefeuille, risque de liquidité et risque de durabilité.

PROFIL DE RISQUE



L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIPs, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

FOCUS



Mirova, affilié de Natixis Investment Managers, est une société de gestion dédiée à l'investissement durable. Grâce à sa gestion de conviction, l'objectif de Mirova est de **combiner création de valeur sur le long terme et développe-**

ment durable. Pionniers dans de nombreux domaines de la finance durable, les talents de Mirova ont pour ambition de continuer à innover afin de proposer à leurs clients des solutions adaptées à leurs besoins et à fort impact.

Qu'est-ce que l'Investissement Socialement Responsable ?

Dans le cadre de la gestion d'un fonds ISR, les décisions d'investissement sont fondées sur des **critères environnementaux, sociaux et de gouvernance**, en plus des critères financiers traditionnels. Ces critères peuvent être, par exemple, de ne pas investir dans certains domaines (par exemple armement, jeux) ou de choisir d'investir dans des entreprises qui répondent à des normes, en particulier en matière sociale ou environnementale ou qui apportent des solutions face aux grands défis du développement durable.

LES ÉQUIPES

Natixis Interépargne, la référence en épargne salariale et retraite du groupe BPCE, accompagne les entreprises de toutes tailles dans la mise en place et la gestion de leur épargne salariale et retraite ainsi que de leur actionnariat salarié pour en faire un moteur de performance. Elle s'appuie sur les offres de gestion financière de Natixis Investment Managers, spécialiste de la gestion active au service de l'épargne salariale.

Natixis Investment Managers Solutions s'appuie sur les expertises de plus de 20 sociétés de gestion active dans le monde, affiliées de Natixis Investment Managers, afin de délivrer des solutions sur-mesure aux investisseurs grâce à des experts en allocation, gestion des risques et construction de portefeuilles. Natixis Investment Managers Solutions fait partie de Natixis Investment Managers, un des plus importants gérants d'actifs dans le monde.

CONTACTS NATIXIS INTERÉPARGNE

- **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74*
pour les épargnants 02 31 07 74 00*

* coût d'un appel téléphonique non surtaxé

- **Par Internet** : www.interepargne.natixis.com
- **Par l'appli mobile** : sur Googleplay et Appstore
- **Par courrier** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

POINT D'ATTENTION

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en février 2023, est produit à titre purement indicatif et à destination de clients non professionnels. Investissements ESG – Limites méthodologiques : En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide de modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire le Gestionnaire financier à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que le Gestionnaire financier évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds. L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier. Les caractéristiques, le profil de risque et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans le Documents d'Informations Clés (DIC) du FCPE. Le capital investit et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Le fonds cité dans ce document a reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers et est autorisé à la commercialisation en France. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Le prospectus, Documents d'Informations Clés (DIC) et les documents périodiques sont disponibles sur le site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : <https://www.im.natixis.com/fr/natixis-investment-managers-international>. Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International ne sauraient être tenus responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Caractéristiques principales

Nom du fonds	Sélection Mirova Europe Environnement
Univers d'investissement	Actions et valeurs assimilées de l'Union européenne (minimum 80 %)
Indicateur de référence ⁽¹⁾	MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis (en euro)
Durée minimale de placement recommandée	5 ans ⁽²⁾
Forme juridique	FCPE (nourricier)
Fonds maître	Mirova Europe Environmental Equity Fund
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Déléataire de la gestion comptable	Caceis Fund Administration
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interépargne
Dépositaire	Cacéis Bank
Date de création	11 mai 2020
Devise	Euro
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	20 €
Fréquence de valorisation	Quotidienne

Frais

- **Frais à la charge du souscripteur ou de son entreprise** :
 - Frais d'entrée : au plus égale à 5 % du montant du versement
 - Frais de sortie : néant
- **Frais à la charge du FCPE** :
 - Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion : 0,80 % TTC l'an de l'actif net pour la part I et A0, 1.30% pour la part A1, 1.51% pour la part A2 et 1.70% pour la part RE.
- **Frais indirects⁽³⁾ maximum (commissions et frais de gestion)** :
 - 0,80 % TTC maximum l'an de l'actif net

(1) L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds. - (2) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs. - (3) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres fonds. Dans le cas d'un FCPE nourricier, les frais de gestion indirects correspondent aux frais de gestion totaux maximum du fonds maître, qui viennent s'ajouter à ceux du fonds nourricier.